

12 septembre 2013

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS  
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14  
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



## FUSION SGAP DE PARIS ET VERSAILLES

Une réunion d'information relative à la fusion des SGAP de Paris et de Versailles s'est tenue à l'Immeuble « Lumière » le vendredi 6 septembre. Elle était présidée conjointement par M. Eric MORVAN, Préfet du SGAP de Paris et M. Antoine GUERIN, Sous Directeur des Personnels du SG du Ministère de l'Intérieur. Le SNAPATSI était représenté par Pascale PINEAU secrétaire zonale SGAP de Paris, Jérôme DRUART secrétaire zonal SGAP de Versailles, Nathalie MAKARSKI et Bénédicte VERDIN.

L'administration a rappelé que la constitution d'un SGAP unique pour l'Île de France et la gouvernance zonale des SIC sont inscrites dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique. Il n'y aura pas d'extension de la police d'agglomération mais uniquement la fusion des fonctions de soutien. Les projets de textes relatifs à ces réorganisations seront présentés dans les différentes instances dans les mois prochains dont l'arrêté relatif aux primes de restructuration.

### Les 5 grands principes de cette fusion :

- **bi-localisation** du futur SGAP unique, impliquant le maintien d'activités à Paris et Versailles ;
- principe du **volontariat** pour les personnels, appliqué aux éventuels changements de résidence administrative ;
- principe corollaire de **mobilité fonctionnelle**, avec l'évolution nécessaire des missions exercées dans le cas de leur délocalisation, cette évolution étant bien entendu préparée et accompagnée d'une formation ;
- principe de **progressivité**, tout ne se fera pas en même temps ;
- principe du **dialogue social**; les Organisations syndicales seront concertées, à l'occasion d'entretien ou de contacts bilatéraux, à leur demande ;

.../...

Bureau National  
01.55.34.33.20

ZONE  
PARIS  
Pascale PINEAU  
06.19.83.60.93

ZONE  
VERSAILLES  
Jérôme DRUART  
06.95.72.39.19

P  
A  
R  
I  
S  
-  
V  
E  
R  
S  
A  
I  
L  
L  
E







<http://snapatsi.fr>



## FUSION SGAP DE PARIS ET VERSAILLES (...SUITE)

Les logiques immobilières et fonctionnelles conduisent à préciser le projet sur les bases géographiques suivantes :

- sur le site du Chesnay, le futur pôle zonal **logistique**, tout en gardant à Paris, des « guichets » de proximité.
- organiser à Versailles, le pôle financier zonal comprenant à terme, la plate-forme unique **CHORUS** (Direction des finances) et les services en charge de la **rémunération des personnels**. (Direction des ressources humaines)
- conforter sur le site du Chesnay l'implantation des services en charge des **SIC** dans le cadre d'une restructuration spécifique zonale, déjà en cours de préfiguration.
- Réorganiser à compter de janvier 2014 les ressources humaines :

### *Sur PARIS*

- intégration complète de la mission recrutement et examens professionnels ;
- regroupement des questions touchant au dialogue social et aux affaires disciplinaires ;
- regroupement de la gestion des ADS de l'IDF ;

### *Sur VERSAILLES*

- regroupement de la gestion de la réserve civile ;
- regroupement de la gestion des allocations et congés bonifiés ;

Ainsi demeureront, sur le ressort du SGAP de Versailles, des activités tertiaires, logistiques et techniques, permettant aux personnels qui souhaitent y demeurer, d'y poursuivre leur activité professionnelle, et avec l'accompagnement de formation dans le cas d'une évolution fonctionnelle de leurs attributions ;

Dès septembre 2013 un dialogue interne et individualisé au sein de chaque direction et service permettra de recenser les souhaits des personnels pour une mobilité géographique ou fonctionnelle. Puis la mise en œuvre interne d'actions de formations professionnalisantes au profit des personnels ayant fait l'objet d'une mobilité fonctionnelle.

Le maintien des CAP Locales des PATS jusqu'au prochain scrutin de décembre 2014 est confirmé.

En revanche, le SNAPATSI a affirmé son opposition au transfert de la cellule de gestion des PATS du SGPPN vers le SGPAG qui gère uniquement les agents des administrations parisiennes et pas ceux de la police nationale.

**LE SNAPATSI EST TRES VIGILANT ET  
VOUS INFORMERA DE LA SUITE DE CE DOSSIER.**

P  
A  
R  
I  
S  
-  
V  
E  
R  
S  
A  
I  
L  
L  
E  
S